

## **Intervention CGT – Commémoration du 8 mai 2018**

### **Journées d'action de grève des 8 et 9 mai**

---

Bonjour Mesdames, Messieurs, les représentants de l'ANCAC, les porte-drapeaux et les représentants de la Mairie du Mans, Cher(s) camarades,

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour cette commémoration du 8 mai 1945 à laquelle, chaque année, la CGT participe afin de rendre hommage aux cheminots morts pendant la guerre, souvent par acte de résistance.

Cette commémoration reflète pourtant un caractère particulier cette année, puisque les cheminots se sont lancés dans une grève atypique depuis le 3 avril pour défendre cette entreprise nationale fierté de la Nation et bien commun que les libéraux veulent dépecer pour la livrer au Privé. Les usagers en seraient les premières victimes...

La CGT porte dans ses gènes la défense de la Paix, car en luttant pour la Paix, nous luttons pour nos revendications. Les cheminots ont payé un lourd tribut lors de cette seconde guerre mondiale, puisque 9000 ont perdu la vie dont 2672 pour faits de guerre ou par répression des nazis et du régime de Vichy.

Proche de nous, la barbarie Nazie a emporté parmi tant d'autres, Cissé Almire, Cantonnier au service voie de la Milesse, entré en résistance en janvier 1943, il renseigne et sabote. Arrêté chez lui le 2 août 1944, il fût abattu le soir même et probablement torturé. Son corps sera retrouvé le lendemain dans un fossé !

Nous ne devons pas oublier Almire et les autres, eux qui ont donné une chance aux Français de pouvoir se regarder dans une glace.

C'est pour cela que notre fédération CGT des cheminots et son Institut d'Histoire sociale à travailler à la rédaction du livre Mémorial « Cheminots victimes de la répression » afin de rappeler l'existence et le sacrifice de tous ces cheminotes et cheminots. Ce livre édité par la SNCF devrait être mis à disposition dans tous les services.

Si les CE cheminots ont travaillé à diffuser ce document avec peu de moyens, il devrait être acquis que l'entreprise puisse mettre à contribution ses dispendieux budgets à la communication afin de donner accès à cet ouvrage à toutes et tous dans l'entreprise. Ils pourraient ainsi découvrir les conditions de l'assassinat de Pierre Sémard le 7 mars 1942, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, arrêté par le gouvernement Français le 20 octobre 1939, jugé sous Vichy et exécuté comme otage par l'occupant !

Cet acte barbare contribuera à renforcer l'esprit de résistance pour le transformer en ferme détermination. Plus tard, les forces de résistance décidèrent d'une grève insurrectionnelle des cheminots le 10 août 1944, qui reste ce un jour un hommage officielle...

Durant cette guerre, la CGT illégale continuera son combat et participera activement à la rédaction du programme du Conseil National de la Résistance dont la sécurité sociale sera issue à la libération.

A travers cette lutte, les cheminots ont contribué à la réussite de la résistance et ont montré leur attachement à la SNCF, véritable entreprise de Service Public au service de la Nation. C'est dans cet esprit que les cheminots d'aujourd'hui sont fiers de défendre leur Statut, leur entreprise pour que le Service Public reste le bien de ceux qui n'en ont pas.

Au regard des sacrifices de nos anciens, nous avons le devoir de lutter chaque jour pour que les lignes ferroviaires irriguent l'ensemble du territoire et réponde mieux encore aux besoins de transport de nos concitoyens !

Comme le titrait la Tribune des cheminots en mai 1941, Nos luttes sont légitimes ! Et elle ajoutait : « Sous la pression des cheminots, soutenus et défendus par la Tribune (clandestine), la SNCF a du accorder quelques premières satisfactions. Cheminots ! Vous êtes dans la bonne voie. Entrez en masse dans vos syndicats ! Unissez-vous ! Agissez pour arracher d'autres améliorations ! »

Aujourd'hui, cela voudrait dire : Agissez par la grève pour gagner un véritable service public ferroviaire, ensemble nous gagnerons !

Pour conclure, il est inadmissible de la part de la Direction Régionale de refuser l'organisation de la commémoration, au Dépôt, le 7 mai sous prétexte de grève. C'est une offense envers les combattants d'hier et une insulte envers ceux d'aujourd'hui.